

COMMENT S'INCRIRE ?

Vous avez :

- **De 0 à 19 salariés :**

Une question, un besoin d'informations ?

Contactez le conseiller de votre CMA :

Vendée (85)

Bénédicte LIDON - Tél. : 06 74 55 23 42

blidon@artisanatpaysdelaloire.fr

Loire-Atlantique (44)

Christophe TERRIEN - Tél. : 06 72 97 25 96

cterrien@artisanatpaysdelaloire.fr

Maine et Loire (49)

Aurore TESSON - Tél. : 06 75 60 24 05

atesson@artisanatpaysdelaloire.fr

Sarthe (72)

Virginie GARRY - Tél. : 06 49 24 31 47

vgarry@artisanatpaysdelaloire.fr

Mayenne (53)

Thierry MONGAZON - Tél. : 06 49 23 15 81

tmongazon@artisanatpaysdelaloire.fr

Coordination régionale

Cécile DANIEL - Tél. : 06 83 65 98 06

cdaniel@artisanatpaysdelaloire.fr

- **Plus de 20 salariés :**

Rendez-vous sur <http://diagecoflux.bpifrance.fr>



En participant à « **TPE-PME gagnantes sur tous les coûts** » vous bénéficiez d'un diagnostic et d'un accompagnement avec le conseiller de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

LES OBJECTIFS ?

- **Evaluer les flux pour mieux connaître vos consommations :**
Energie, Matières Premières, Déchets, Eau
- **Identifier les pertes potentielles et les pistes d'actions**
- **Faire des économies et gagner en rentabilité**
- **Réduire ses impacts sur l'environnement.**

COMMENT CA MARCHE ?



Étape 1 : Analyse de vos pratiques

Le conseiller mène l'analyse à vos côtés sur la base de vos informations afin de repérer des sources d'économies.



Étape 2 : Définition d'un plan d'actions

Personnalisé et chiffré, il vous permet d'identifier les gains pressentis. Vous validez sa faisabilité avec votre conseiller.



Étape 3 : Mise en place des actions

Pendant un an, vous mettez en œuvre votre plan d'actions. Votre conseiller vous propose des suivis réguliers.



Étape 4 : Évaluation

À l'issue de l'accompagnement, vous évaluez les résultats obtenus.

Des chefs d'entreprise ligériens témoignent

Flux de Matières :

Faire livrer votre huile hydraulique en vrac plutôt qu'en bidons de 20 litres : économie de 1 100 €/an. [MECANIQUE GENERALE]



Flux Energie :

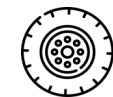
Optimiser la puissance souscrite de votre compteur électrique en passant de 240 kVA à 120 kVA : économie de 2 400 €/an.



Optimiser votre éclairage avec des néons en remplaçant des ballasts ferromagnétiques par des électroniques réduit votre consommation : - 50 % liée à l'éclairage et jusqu'à - 70 % en choisissant des LED. [IMPRIMERIE]

Flux Déchets :

Faire collecter vos déchets par un prestataire plutôt que de se rendre en déchèterie avec un salarié (2 h/mois) : gain de temps et économie de 900 €/an. [GARAGE AUTOMOBILE]



Compacter vos déchets (carton, papier) avec une presse à balles : suppression des frais de location et de rotation d'une benne : économie de 600 €/an. [ALIMENTAIRE]



COMBIEN CA COUTE ?

L'accompagnement est pris en charge en totalité par l'ADEME, la Région et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire.

